

ÉDITO

« Inscrire durablement l'agriculture dans le paysage de la vallée du Garon »

Sur la vallée du Garon, nous avons de la chance : nous bénéficions d'une agriculture diversifiée, dynamique, de qualité, qui investit les circuits courts et de proximité, qui façonne notre territoire, qui se renouvelle et innove sans cesse...

Pour autant, elle doit faire face à de nombreux défis : une pression foncière importante et une urbanisation à maîtriser ; des fermes à transmettre et un renouvellement de génération à assurer (plus de la moitié de nos agricultrices et agriculteurs ont plus de 50 ans) ; une adaptation indispensable et urgente au changement climatique ; des défis environnementaux à relever...

Ces menaces peuvent devenir autant d'opportunités pour inscrire durablement l'agriculture dans le paysage de la vallée du Garon, dès lors que nous savons nous mobiliser collectivement pour l'accompagner.

C'est pourquoi la Communauté de communes de la vallée du Garon s'est dotée d'un plan d'action à long terme en faveur de l'agriculture, « Agriculture 2030 ». C'est cette démarche, innovante et partenariale, qui vous est présentée ici.



Jean-Louis Imbert,
président de la CCVG

Françoise Gauquelin,
vice-présidente à
l'aménagement du
territoire, à l'agriculture
et à l'environnement

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ET CONCERTÉE

Parce que les défis à relever sont inédits, créer les conditions favorables à l'innovation était indispensable. Pour cela, la CCVG a engagé une démarche multi-partenariale, impliquant élu.es, agricultrices et agriculteurs du territoire et acteurs du monde agricole partenaires de la CCVG, qui a conduit fin 2017, à l'adoption du plan « Agriculture 2030 ».

Afin de poursuivre cette dynamique, la CCVG a souhaité se doter d'une gouvernance spécifique pour la mise en œuvre de son plan d'action.

Elle s'appuie sur une charte de collaboration et les instances suivantes :

- Des groupes projet pour contribuer à la mise en œuvre d'actions pluriannuelles ;
- Un comité local Agriculture pour accompagner les actions conduites annuellement et assurer un rôle de relais local de l'agriculture sur le territoire de la CCVG ;
- Un comité de pilotage qui réalise le suivi général du plan d'action et est force de proposition auprès des instances de décision de la CCVG.



Photos : ©CCVG - Conception graphique : Longléandir



CONTACT

Communauté de Communes de la Vallée du Garon
Pôle Aménagement et développement territorial

Chargée de développement agriculture : Katia Herrgott
Tél. : 04 72 31 95 37
agriculture@cc-valleedugaron.fr

CCVALLEEDUGARON.COM



AGRICULTURE
2030



AGRICULTURE 2030

PLAN D'ACTION

Pour une agriculture vivante et durable dans la vallée du Garon



AXE 1



Favoriser l'adaptation de l'agriculture au changement climatique

- Mise en place d'un groupe de travail « Atténuation et adaptation au changement climatique » à l'échelle de l'Ouest Lyonnais
- Déploiement d'un dispositif de détection et de lutte active contre la grêle
- Lancement d'un programme « Nature en ferme »

Valoriser l'agriculture de la CCVG

- Relais d'information sur les outils numériques de la CCVG (site internet, réseaux sociaux...)
- Réalisation de vidéos de présentation des filières agricoles
- Edition d'une plaquette « Consommer local & de saison »
- Organisation d'un événement festif de promotion de l'agriculture locale

Développer les services et animations mutualisés

- Organisation de temps de rencontre et d'échanges « Apéros en ferme inconnue »
- Collecte de plastiques agricoles

Remobiliser le foncier agricole

- Information et sensibilisation des propriétaires fonciers
- Veille active et lutte contre la spéculation foncière
- Remobilisation des friches agricoles
- Réflexion sur la création d'une association foncière agricole
- Acquisition de foncier agricole et mise en location aux agricultrices et agriculteurs

AXE 2



Anticiper les transmissions et accompagner la construction du projet de transmission

- Etat des lieux des projets de transmission et identification des besoins d'accompagnement
- Renforcement de l'offre d'accompagnement existante pour répondre aux besoins identifiés avec deux priorités : l'arboriculture et la viticulture

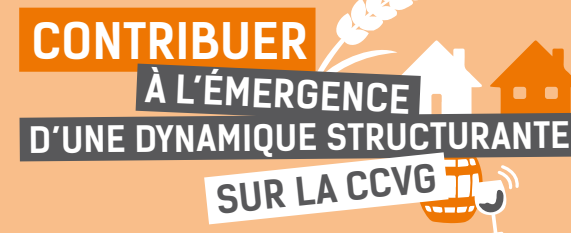
Renforcer l'accompagnement des porteurs de projet d'installation

- Renforcement de l'offre d'accompagnement existante pour les projets d'installation
- Mise en place d'un réseau d'échange pour les agricultrices et agriculteurs nouvellement installés

Faire émerger des lieux-test sur la CCVG

- Sensibilisation des agricultrices et agriculteurs et propriétaires fonciers
- Identification de potentiels lieux-test
- Accompagnement à la mise en place de lieux-test et au bon déroulement des tests

AXE 3



- Favoriser la mise en place d'outils structurants : Projet d'outil collectif multifonctionnel (cuvage, ...)
- Projet de ferme école en agroforesterie AB
- Développement de l'offre de logement accessible aux agricultrices et agriculteurs

AXE 4



- Développer les débouchés de la restauration hors foyer
- Favoriser l'approvisionnement local des événements
- Renforcer et structurer les points de vente directe / circuits courts existants
- Favoriser l'émergence de nouvelles filières et la structuration de filières longues sur des produits de niche

AXE 5



- Elaborer un schéma d'accueil des activités agricoles
- Développer une ingénierie financière de projet
- S'engager dans un projet alimentaire territorial
- Mettre en place un comité local Agriculture
- Assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action